

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Cyclotour,  
tenue le samedi 27 octobre 2018, à compter de 17 h 30, à Trois-Rivières,  
au Club de golf Métabéroutin**

L'assemblée s'ouvre sous la présidence de Pierre Gosselin, président. Pierre Tremblay agit comme secrétaire. La convocation ayant été communiquée à tous les membres, l'assemblée est déclarée valablement constituée.

Présences : 59 membres et 8 invités.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté en gardant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 (21 octobre) soit adopté.

3. Rapport financier

Diane Frigon présente les états financiers de l'exercice au 15 octobre 2018.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers tels que présentés.

4. Rapport des directeurs techniques

Jocelyne Trottier et Pierre Trahan présentent le bilan des randonnées du samedi/dimanche. En 2018, 22 randonnées ont été réalisées sur un total de 25 planifiées. La participation a été très bonne; par exemple, une seule randonnée a réuni 60 personnes. Trois voyages ont été réalisés : ils ont réuni respectivement 35, 18 et 24 personnes. Une vingtaine de membres ont participé à chacun des quatre ateliers offerts. Le déjeuner-conférence a intéressé 44 personnes et 49 membres ont participé à la soirée des organisateurs. Les directeurs remercient d'ailleurs tous les membres qui se sont impliqués dans l'organisation de randonnées.

5. Rapport des responsables des Mardis Cyclotour

Pierre Levasseur présente le bilan des Mardis cyclistes : 18 randonnées ont été réalisées sur un total de 25 planifiées, avec une moyenne de 35 membres par sortie. Côté sécurité, une chute s'est avérée plus sérieuse. Des remerciements sont adressés à Alain Lacroix, co-responsable, à Diane Frigon et aux membres qui ont organisé des randonnées.

## 6. Rapport du président

Pierre Gosselin présente les faits saillants de l'année :

- Le Club compte 168 membres, avec une moyenne d'âge de 59 ans. On dénombre 45 nouveaux membres, dont 38 n'avaient jamais fait partie de Cyclotour.
- Le Comité exécutif s'est réuni à 6 reprises.
- En raison des températures changeantes, il y a eu plusieurs annulations et reports.
- Il importe de toujours porter attention à la sécurité. La principale cause des chutes, c'est de suivre de trop près la personne qui nous précède dans le peloton.
- L'activité « Cyclistes Avertis », visant à inciter les jeunes (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année) à faire du vélo de façon sécuritaire, a été réalisée pour une autre année sous la coordination de Daniel Crépault. Cette activité a touché 194 jeunes répartis dans 10 classes issues de 6 écoles. Il y a eu 10 encadreurs de Cyclotour. Depuis 2016, première année de l'événement, 474 élèves ont été touchés. Bravo à Daniel et aux bénévoles de Cyclotour!

Le président remercie les membres du Comité exécutif, les organisateurs de randonnées, les chefs de file et les serre-files, tous les membres qui ont contribué au succès de la saison 2018, ainsi que les commanditaires.

## 7. Modifications aux règlements

Pierre Tremblay rappelle que tous les membres ont reçu à l'avance le projet de modifications aux règlements. Ces modifications comprennent, d'une part, des mises à jour du texte des règlements et, d'autre part, l'introduction d'une clause visant à porter à deux ans la durée du mandat des membres du comité exécutif, ceci afin de faciliter la continuité des opérations. Il rappelle que pour que ces modifications soient adoptées, il faut l'approbation des deux tiers des membres présents.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter toutes les modifications proposées aux règlements du Club.

## 8. Élections

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu de désigner Benoit Bolduc comme président d'élections et Pierre Tremblay comme secrétaire.

Pour les postes d'une durée de deux ans, les personnes suivantes sont élues :

- Président : Pierre Gosselin;
- Secrétaire : Pierre Tremblay;
- Directeur technique : Pierre Trahan.

Pour les postes d'une durée d'un an, les personnes suivantes sont élues :

- Vice-président : Pierre Jolette;
- Trésorier : Diane Frigon;
- Directeur technique : Jocelyne Trottier.

Pierre Gosselin remercie le président et le secrétaire d'élections.

9. Autres sujets

Benoit Bolduc présente un texte humoristique qui souligne le nombre élevé de Pierre au sein du comité exécutif.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée est levée à 18 h 45.

Pierre Gosselin, président

---

Pierre Tremblay, secrétaire

---